

Domaine :

Sciences – Technologie – Santé

Mention :

Santé

UFR/Institut :

UPEC – UFR de Santé

Type de diplôme :

Diplôme inter-universitaire

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 6

Lieu(x) de formation :

Créteil – Campus Henri Mondor

Durée des études :

2 ans

Accessible en :

Formation initiale,
Formation continue

Présentation de la formation

Le DIU « Le Sommeil et sa Pathologie » comporte les objectifs suivants :

- Initiation à la Physiologie et à la Neurobiologie du sommeil
- Formation aux pathologies du sommeil
- Acquisition des connaissances nécessaires à la réalisation des explorations des troubles du sommeil et de la vigilance
- Acquisition des connaissances nécessaires au traitement des ces affections.

Co-accréditations

Avec la participation des Universités : d'Aix-Marseille, Amiens, Angers, Besançon, Bordeaux II, Brest, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Lille II, Montpellier I, Nancy, Nantes, Nice, Paris Descartes, Paris Pierre et Marie Curie, Paris Diderot, Paris Sud, Poitiers, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg ULP, Toulouse et Tours.

Poursuites d'études

Le DIU « Le sommeil et sa pathologie » est la seule formation diplômante en France couvrant l'ensemble du panorama pour la médecine du sommeil. Il constitue un enseignement de troisième cycle médical.

A terme, il est indispensable à ceux désireux de travailler en laboratoire de sommeil. L'objectif à terme est qu'il devienne le diplôme national conduisant à la reconnaissance par le Conseil de l'Ordre d'une part, et par les Sociétés Savantes d'autre part, de la qualité du médecin.

Il sera le prélude à un diplôme européen de somnologie. La somnologie n'est pas une spécialité reconnue en France alors que c'en est une aux Etats-Unis. Cette discipline est une spécialité multidisciplinaire, appelée à se développer au fur et à mesure que les cliniciens prennent conscience de l'importance des différentes pathologies concernées.

Le DIU est aussi indispensable pour les médecins ou pharmaciens de l'industrie pharmaceutique travaillant sur un domaine touchant le sommeil ou la vigilance.

Débouchés professionnels

Le DIU « Le sommeil et sa pathologie » est la seule formation diplômante en France couvrant l'ensemble du panorama pour la médecine du sommeil. Les autres diplômes universitaires français comportent beaucoup moins d'heures d'enseignement et sont le plus souvent ciblés sur un seul aspect de la pathologie du sommeil (par exemple Sommeil et Psychiatrie), avec parfois uniquement des cours théoriques, jamais de discussion de cas, et pas ou peu de stage.

Il constitue un enseignement de troisième cycle, soit au cours d'études médicales, soit d'études scientifiques (thèse de sciences)

soit d'études en SHS (thèses d'université)

A terme, il est indispensable à ceux désireux de travailler en laboratoire de sommeil. L'objectif à terme est qu'il devienne le diplôme national conduisant à la reconnaissance par le Conseil de l'Ordre d'une part, et par les Sociétés Savantes d'autre part, de la qualité du médecin et/ou de l'investigateur, avec mention sur l'ordonnance.

Il sera le prélude à un diplôme européen de somnologie. La somnologie (on devrait plutôt dire l'hypnologie) n'est pas une spécialité reconnue en France alors que c'en est une aux Etats-Unis. Cette discipline est une spécialité multidisciplinaire, appelée à se développer au fur et à mesure que les cliniciens prennent conscience de l'importance des différentes pathologies concernées. Le DIU est aussi indispensable pour les médecins ou pharmaciens de l'industrie pharmaceutique travaillant sur un domaine touchant le sommeil ou la vigilance.

Organisation de la formation

Ce DU comporte des enseignements théoriques la 1ère année et des travaux pratiques obligatoires la 2ème année (pour les étudiants ayant validé l'examen écrit à la fin de la 1ère année).

1ère année – enseignement théorique :

Séminaire 1 : Le sommeil normal

Séminaire 2 : Insomnie – chronobiologie

Séminaire 3 : Pathologie respiratoire du sommeil – pédiatrie

Séminaire 4 : Hypersomnolences – parasomnie – troubles moteurs

Le séminaire d'introduction (1 jour) se tiendra en présentiel à Paris (faculté de médecine, site Bichat, Paris 18e) : 11 décembre 2023

Les autres séminaires en direct seront réalisés via la plateforme ZOOM aux dates suivantes :

- Séminaires 1 et 2 : 22 et 23 Janvier 2024 (2 jours)

- Séminaire 3 : 18 et 19 mars 2024 (2 jours)

- Séminaire 4 : 6 et 7 mai 2024 (2 jours)

2ème année – travaux pratiques obligatoires :

D'une durée totale de 150 heures effectives.

Les travaux pratiques sont effectués dans l'Unité de Sommeil de l'Université d'inscription.

Stage / Alternance

D'une durée totale de 150 heures effectives, les travaux pratiques sont effectués dans l'Unité de Sommeil de l'Université d'inscription.

Ces travaux pratiques doivent permettre à l'étudiant de se familiariser avec les différentes techniques utilisées dans les Unités de Sommeil, d'apprendre à interpréter les enregistrements polysomnographiques effectués chez des sujets de tous âges, normaux ou pathologiques, et de se familiariser avec la clinique du sommeil. L'acquisition des objectifs sera contrôlée lors d'une l'épreuve orale devant un jury constitué d'au moins trois membres dont au moins deux extérieurs à la Faculté d'origine.

Contrôle des connaissances

La validation du D.I.U. nécessite : Une note supérieure ou égale à 10/20 à l'épreuve écrite d'une durée de 4 heures centralisée à Paris à la fin de la 1ère année et à l'épreuve orale qui sera réalisée

à la fin de la 2ème année devant un jury régional constitué d'au moins trois membres dont deux au moins extérieurs à la faculté d'origine et après validation des travaux pratiques. Une note inférieure à 10 à l'une des deux épreuves ne permet pas l'obtention du diplôme, mais permet de garder le bénéfice de l'autre épreuve si la note a été supérieure ou égale à 10 et ce pour une période d'un an. Une note inférieure à 10 lors de l'épreuve orale nécessite de valider à nouveau les travaux pratiques l'année suivante en cas de nouvelle inscription à cette épreuve. Pour tout renseignement supplémentaire, s'adresser au responsable universitaire de l'université d'inscription (c'est à dire de celle dont dépend le stage pratique).

Modalités d'admission en formation continue

Tarifs 2023-2024 :

- Frais de formation financeur : 1 300 € - 243 € de droits d'inscription

- Contacter dufmc.fc@u-pec.fr pour toute autre situation.

Candidature

L'inscription n'est possible qu'après accord du responsable universitaire local pour la réalisation du stage dans les Universités suivantes : Amiens, Angers, Bordeaux, Brest, Dijon, Grenoble, Lille, Montpellier, Nancy, Nantes, Paris Descartes, Paris Pierre et Marie Curie (UPMC), Paris Diderot, Paris Sud, Paris Est-Créteil (UPEC), Poitiers, Rouen, Saint-Etienne, Toulouse, Strasbourg, Lyon et Tours.

- Clôture des inscriptions : **30 octobre 2023** - date de la transmission des inscrits par les responsables locaux aux coordonnateurs.

- Date de début des cours : **11 décembre 2023**. L'accès aux cours ne sera possible qu'après confirmation de l'inscription par l'Université d'accueil.

> Les modalités d'inscription : étape par étape

Partenariats

CHU Mondor

Responsables pédagogiques

Dr Covali-Noroc Ala

Responsable du Centre de Diagnostic et de Traitement des Pathologies du Sommeil et de l'Eveil

Centre du Sommeil,

Service de Physiologie – Explorations Fonctionnelles,

Hôpital Henri Mondor,

51 av de Lattre de Tassigny, 94010 Créteil.

Tél: 33 (0)1 49 81 26 90

Fax: 33 (0)1 49 81 46 60

ala.covali@aphp.fr

Dr Annie Tangtakoun

annie.tangtakoun@aphp.fr

